Ville de CESSON SÉVIGNÉ

Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1ER JANVIER 2019 | N°864

Bonne année 2019 !

Retour en images sur l'année 2018

Dossier **P. 10**

INFOS PRATIQUES

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur *www.metropole.rennes.fr (Nouveau site : rubrique "Mes démarches", "Faire un signalement avec RenCitéZen" - anomalie sur la voirie). Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).*

URGENCES

- **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
  Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- **POMPIERS** : 18
- **SAMU 35** : 15
- **URGENCE sans abri** : 115
- **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
  Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

- **ÉCOUTE MALTRAITANCE**, tél. : 02 99 02 21 22.
- **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers : 02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ; renseignements, tél. : 02 23 62 24 10

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h–12h et 14h–18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 30 janvier** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville
Tél. : 02 99 83 52 00
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de l'Accueil général - Espace Citoyen

- **période scolaire :** lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h (sauf le 2e samedi des vacances)

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe
Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen
- **Permanences des élus**

Jusqu'au 5 janvier : Yannick GABORIEAU
Du 5 au 11 janvier : Annie LECUÉ
Du 12 au 18 janvier : François-Éric GODEFROY
Du 19 au 25 janvier : Albert PLOUHINEC
Du 26 janvier au 1er février : Patrick PLEIGNET

DISTRIBUTION DU CIM ET DE L'AGENDA

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ou jlm.services@free.fr (copie du mail au service : communication@ville-cesson-sevigne.fr)

Retour en images sur l'année 2018

DOSSIER 10

▶ SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Développement durable	9
Expressions politiques	16
Conseil municipal	18
Arrêt sur images	20
Initiatives	23
Culture	24
Sports	26
Vie associative	28

Directeur de la publication : *Albert Plouhinec.*
Élus référents : *Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication et les nouvelles technologies ;*
Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.
Rédaction : *Nathalie Coldefy et Florence Thierry.*
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.
Création maquette : *Studio Bigot*
Impression : Bemo Graphic
Distribution : *JLM Services*
Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr
• **Couverture** : illuminations © Jean-Michel Rousseau
• **Parution bi-mensuelle**.
• **Tirage** : *9 800 exemplaires*
Dépôt légal : à parution
Commission paritaire et ISSN : en cours.
Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mail à : communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine du 1er février 2019 : dernier délai : **mardi 8 janvier**, avant 12h,

Agenda du 15 février 2019 : **mardi 22 janvier** , avant 12h.

▶ ÉDITO

© F. PHILIPPON

Bonne année 2019 !

Chères Cessonnaises, chers Cessonnais,

Au nom du Conseil municipal et du personnel communal je vous présente nos vœux les plus chaleureux pour 2019.
Que cette nouvelle année vous donne de réaliser vos souhaits et projets personnels ou familiaux dans un climat que nous souhaitons tous plus apaisé que celui de cette fin d'année 2018.
Il y a bien sûr des enseignements à tirer des mouvements sociaux de novembre et décembre derniers pour tout responsable politique et en tout premier lieu savoir mesurer à quel point l'écoute de nos concitoyens est primordiale. Les réponses, si elles ne peuvent satisfaire complètement tout le monde, doivent néanmoins être guidées par le souci de la justice sociale.
C'est dans cet esprit d'écoute que nous ouvrons à tous ceux qui le souhaitent les ateliers de concertation des projets d'urbanisme. Le projet ViaSilva a été très largement modifié non seulement par notre volonté mais pour répondre à ce que vous nous suggériez dans la concertation. Nous ouvrons à nouveau une série d'ateliers citoyens pour la Zac Multisite et le premier aura lieu le 24 janvier prochain.
Cette année, nous aurons le bonheur d'être la base d'entraînement de trois équipes de football pour la coupe du monde de football féminine. À cette occasion, notre commune bénéficiera d'une couverture médiatique très importante et de retombées économiques intéressantes.
Vous savez que beaucoup de chantiers dans la commune vont arriver à leur terme ou être à un état avancé dans les tous prochains mois : la maison médicale et la résidence séniors rue de la Chalotais, le programme immobilier du Haut Grippé ; la salle Le Glaz Aréna ; la piste cyclable de la rue de la Chalotais. Des travaux seront lancés à l'école Bourgchevreuil ; à l'Ehpad Beausoleil ; à la salle de sports Beausoleil ; à la piscine ; sur le chemin de halage…
La maison médicale à la place de l'ancienne Poste pourra enfin sortir de terre après le rejet par le Tribunal Administratif du recours déposé il y a maintenant près de trois ans (voir page 17).
Au cœur de beaucoup de ces projets, des entreprises s'installent, travaillent, prennent toute leur place dans la cité. À elles et à tous leurs salariés, je souhaite la réussite qu'ils espèrent.
À tous ceux qui font vivre et animent notre ville au sein des associations, de même j'adresse tous nos vœux en attendant de les recevoir les uns et les autres ce mois-ci au Carré Sévigné.

Nous sommes tous embarqués ensemble vers l'avenir. Nous conduisons le développement de notre cité dans le souci de l'équilibre et de la qualité de vie que nous souhaitons préserver bien sûr.

Recevez pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers nos vœux les plus chaleureux de réussite, de santé et de bonheur.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

"Désiré, un poilu brétillien" : une exposition commémorative

Dans le cadre du centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale, l'exposition consacrée à ce conflit, "*Désiré, un poilu brétillien*", présentée aux scolaires et au public du lundi 19 au vendredi 25 novembre, salle Paul Janson a eu un grand succès. Conçue et réalisée par Émeline et Vivien Blandin, l'exposition mettait en scène des moments de vie "au front" et "à l'arrière" au temps de la Grande Guerre. Elle dévoilait une collection de plus de 2 000 pièces : uniformes, objets et documents. Une moisson de témoignages et d'empreintes de ce passé tragique.
Désiré est un personnage fictif. Son histoire a été imaginée à partir de faits réels.
L'exposition proposait des clés et des repères pour comprendre le destin du monde et des contemporains de cette période de l'histoire européenne et mondiale.
« *Pas une famille n'a été épargnée. Ce sont des pères, des frères, des oncles dont les noms restent à jamais gravés sur les Monuments aux Morts de toutes nos communes. Cesson-Sévigné a payé un lourd tribut, 97 Cessonnais sont morts aux champs d'honneur et près de 200 sont revenus blessés dans leur chair et dans leur âme* » a souligné Bernard Colleu, président de la section Union Nationale des Combattants (UNC) Cesson.

Remise de décorations le 19 novembre :
Ordre national du mérite : Lieutenant-colonel David Bourg (chevalier) et le colonel Jean-René Couanau (officier)
Croix du combattant : M.Laurent Ferré, M.Jean-Paul Joncoux et M. André Leconte
Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre avec agrafe Algérie : le capitaine de réserve Pierre Trébaol

Au lendemain du conflit, des sections locales de l'UNC se créèrent un peu partout en France. En Ille-et-Vilaine, l'association fut très active. En 1936, elle comptabilisait plus de 25 000 adhérents et concernait 270 communes.
Aujourd'hui, l'UNC brétillienne accueille 11 300 adhérents répartis sur 220 communes. Elle est la seconde au plan national, en nombre d'adhérents.
La section de Cesson-Sévigné compte, quant à elle, 265 adhérents. Elle est la première au niveau départemental. Elle fêtera son centenaire en 2019.

Commémoration de l'armistice avec les scolaires lundi 19 novembre place du Marché

NOËL DES PETITS CESSONNAIS

Spectacle **samedi 19 janvier** à 14h30 au Carré Sévigné. Sur invitation, pour les enfants de 3 à 8 ans qui ont déposé un dessin ou une création dans la boîte du Père Noël située dans le parc de la Chalotais. Organisé par le service d'Action Sociale et des Solidarités.

LES QUOTIENTS FAMILIAUX

Les quotients familiaux sont mis à jour chaque année en janvier. Si vous avez autorisé le service Accueil Général Espace Citoyen à consulter le site CAFPRO, votre quotient sera automatiquement mis à jour courant janvier 2019, sous réserve que vos revenus soient indiqués.
Dans le cas contraire, il vous appartient de transmettre les documents nécessaires à cette mise à jour. Il n'y a pas d'effet rétroactif.
Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'Espace Citoyen.

ZAC MULTISITE : LANCEMENT DES ATELIERS CITOYENS

Dans le cadre de la concertation relative à la ZACm, la Ville organise une série d'ateliers à destination des Cessonnais. Le premier aura lieu le **jeudi 24 janvier**, de 19h à 21h, à l'Espace Citoyen. Inscriptions sur le site Internet de la Ville.
Plus d'informations au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ; urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Recensement **du 17 janvier au 23 février inclus**. Si vous êtes concerné, un agent recenseur muni de sa carte officielle, déposera à votre domicile à partir du 9 janvier et jusqu'au 16 janvier un courrier d'information sur le déroulement du recensement 2019.

Contact : service Urbanisme au 02 99 83 52 00

ÉTAT CIVIL

du 10/11/2018 au 30/11/2018

Naissances

- Marya ROBIC
- Valentin BERRE
- Jacques ATTIEH
- Achille GESTIN
- Lucas PENNEC
- Jules BESNIER
- Amir MEKDADI

Décès

- Renée LOUVEAU
veuve LE GARS, 99 ans
- Marcel POMMIER, 89 ans
- Marie BOUVIER
veuve HALLOUET, 91 ans
- Madeleine MARQUÈS
épouse KIERS, 91 ans
- Claudine FOUGERAY
épouse LECOMTE, 81 ans
- Paul PAUTREL, 89 ans
- Georges ANDRÉ, 94 ans
- Renée LACHAUD
veuve GONNIN, 97 ans

REPAS DES AÎNÉS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1ER FÉVRIER

Le traditionnel repas offert par la Ville aux aînés aura lieu le **samedi 23 février** à 12h, au Carré Sévigné. Il est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus (70 ans au 1er janvier 2019). Pour les conjoints et les personnes de moins de 70 ans, une participation de 15 € au repas est demandée.
Vingt-cinq jeunes assureront le service, l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale des retraités se chargeront de l'animation.

1ère personne : Nom ..... Prénom .....
Date de naissance : .....

2e personne : Nom. ..... Prénom .....
Date de naissance : .....

Adresse .....
.....

Ce bulletin (avec le règlement pour le conjoint de moins de 70 ans) est à déposer ou à envoyer à l'accueil du service d'Action sociale de la mairie avant le vendredi 1er février, dernier délai. Renseignements au 02 99 83 52 00 ; affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Les élections européennes auront lieu **dimanche 26 mai 2019**. Selon la réforme, le dernier délai pour s'inscrire et pouvoir voter est fixé **le 30 mars 2019**. Renseignements à l'Accueil Général - Espace Citoyen.

REPAS DES AÎNÉS : LA VILLE RECRUTE

La Ville recrute des serveurs majeurs pour le repas des aînés **samedi 23 février.**
Merci d'adresser vos candidatures au plus vite à Monsieur le Maire, 1 Esplanade de l'Hôtel-de-Ville - CS 91707 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex.

Contact : service des Ressources Humaines au 02 99 83 52 09.

Café séniors
"La guerre 14-18 : rencontres et témoignages" jeudi 10 janvier à 14h30, à l'Espace Citoyen. Intervention de membres de l'association Cesson Mémoire et Patrimoine.

Café des parents
"Il/elle fait son ado - mais au fait ça commence quand l'adolescence ?" Vendredi 18 janvier à 12h15 à la Médiathèque.

Armée de Terre
Permanence locale du CIRFA (Centre d'information et de recrutement des forces armées) mercredi 16 janvier, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen.
Tél. : 02 57 21 80 20

CPAM
Permanences, provisoirement dans les locaux à l'Espace Citoyen, uniquement sur rendez-vous, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (payant) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges
Accueil physique avec ou sans rendez-vous le matin ; uniquement sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. : 02 99 77 35 13

RAM (relais assistants maternels)
Réouverture le 4 janvier.
Contact : info sociale en ligne
0 810 20 35 35

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :
CIDFF
Jeudi 10 janvier de 14h à 16h30.

Couples et familles, conseil conjugal et familial
Lundis 14 janvier et 11 février, de 15h à 18h.

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/11/2018 au 1/12/2018
▶ 25, route de Fougères : construction d'une maison individuelle ;
▶ 4, rue du Hoguet : construction d'un village d'activités ;
▶ 55B rue de Rennes : démolition d'un bâtiment existant et construction d'un immeuble collectif en R+3 + attique avec activité au rez-de-chaussée ;
▶ 23 bis rue des Roses : modification d'aménagements extérieurs

Refus
▶ 4, rue des Mesliers : changement de destination, création de places de stationnements supplémentaires et modifications de façades

Retrait
▶ 7, rue de la Lande Sèche : modification de toiture et de façades et création d'un abri de jardin

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE

Dans le cadre du plan national de rénovation du réseau, SNCF Réseau va procéder à des travaux de renouvellement des voies ferrées sur la ligne Laval - Rennes, entre Erbrée et Cesson-Sévigné. Ces travaux consistent à renouveler le rail sur plusieurs tronçons.
Pour assurer les dessertes ferroviaires en journée, ces travaux doivent être programmés de nuit, du lundi soir au vendredi matin, entre 22h et 5h30, après interruption des circulations commerciales, du lundi 4 février au vendredi 11 mars.
Il sera donc procédé à la fermeture temporaire du passage à niveau n°185 sur la route départementale 100, reliant Cesson-Sévigné au Val Froment et le lieu dit Mouille-Pied à ce même Val Froment, **du mercredi 20 février à 21h jusqu'au 22 février à 6h** (inutilisable pour les véhicules routiers et les piétons).

BOULEVARD DES ALLIÉS : LE PHASAGE DES TRAVAUX

▶ **Jusqu'en février 2019 :**
- circulation maintenue mais voie réduite sur le boulevard des Alliés : travaux d'accotement sous circulation ;
- circulation piétons et vélos interdite sur une majeure partie du boulevard (suivre les itinéraires de déviation).

▶ **Mars- juin 2019**
- Boulevard des Alliés fermé entre le rond-point de Vaux et le rond-point de Bouriande ;
- Possibilité de circuler entre Clément Ader et Touche Lambert, ainsi qu'entre Chêne Germain Sud et le rond-point de Bouriande (sens Nord-Sud)

▶ **Juillet -Août 2019**
- Boulevard des Alliés fermé entre le rond-point de Vaux et le rond-point de Bouriande ;
- Carrefour de Vaux : travaux par phase avec conservation d'une seule voie de circulation sur l'anneau du giratoire.

▶ **Septembre 2019 - septembre 2020**
- Boulevard des Alliés et carrefour de Vaux : réouverture à la circulation (voie bus en attente d'exploitation) ;
- Route de Fougères et Boulevard Saint-Roch : travaux sur accotements, circulation maintenue ;
- Porte des Longs-Champs : création d'un nouvel accès direct au Boulevard des Alliés depuis la bretelle de sortie.

Plus d'informations sur le site Internet de la Ville, *www.ville-cesson-sevigne.fr*

SÉJOUR SÉNIORS

Pour la 10e année consécutive, les communes de Brécé et de Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les séniors qui permet aux personnes à revenus modestes de partir en vacances.
Pour 2019 le séjour est proposé **du 18 au 25 mai** à la Presqu'île de Giens.

Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

La nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le public samedi 17 novembre, lors de la lecture des professions de foi des candidats

L'élection du 5e conseil municipal des jeunes 2018-2020 s'est déroulée au mois de novembre.
Après la lecture des professions de foi des 22 candidats samedi 17 novembre pendant laquelle les jeunes ont présenté leur programme avec beaucoup d'originalité, le vote a eu lieu samedi 24 novembre. Sur les 315 électeurs, 160 ont voté, soit un taux de participation de 50,80 %. 15 titulaires et 4 suppléants ont été élus. Les suppléants peuvent participer à toutes les actions et donc toutes les réunions mais n'ont pas de droit de vote.

Titulaires

Beausoleil CM1 : Esther Bassemon-Chanas ; Jules Brossard.
Beausoleil CM2 : Elsa Calvet ; Noah Lovenou ; Angèle Poyac ; Maxime Rey ; Nina Sellin ; Basile Soyer.
Bourgchevreuil CM1 : Arthur Bouge ; Anaïs Chorin.
Bourgchevreuil CM2 : Yanis Benyelles, Eléanore Bétin ; Oscar Chasseboeuf, Paul Despax : Raphaël Mahé.

Suppléants

Leena Fortes Chekir (Bourgchevreuil - CM1), Rebecca Griscom (Beausoleil CM1), Antoine Kerjan (Notre-Dame-CM2), Marie Texier (Notre-Dame- CM2).

Séance d'installation des nouveaux élus du conseil municipal des jeunes, jeudi 29 novembre, à l'Espace Citoyen.

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES VIASILVA

L'association Les ailes de Caïus en partenariat avec la SPLA ViaSIlva propose aux habitants de Cesson-Sévigné l'expérience de l'accueil d'artistes, dans un objectif de partage et d'implication des Cessonnais dans le cadre des « Rencontres photographiques ViaSilva ». Depuis 2 ans « Les rencontres photographiques ViaSilva » permettent à des photographes de porter leur regard de créateurs sur l'évolution du paysage et de documenter le passage d'un monde rural à un monde péri urbain. Deux résidences d'artistes par an, pendant les 4 prochaines années sont organisées par l'association Les ailes de Caïus en partenariat avec la SPLA ViaSilva.
Pour ancrer les photographes dans le territoire et faire participer activement les habitants il est proposé aux Cessonnais d'accueillir chez eux un artiste pendant les périodes (minimum 1 mois et maximum 3 mois) de leur séjour dans la commune.
Si vous avez des capacités d'accueil et si vous souhaitez participer à ce beau projet culturel vous pouvez contacter l'association Les ailes de Caïus par mail : contact@ailesdecaius.fr ou par téléphone au 06 51 29 25 64 (Silvia Carboni, directrice), 07 63 43 00 07 (Loïc Bodin, directeur artistique).

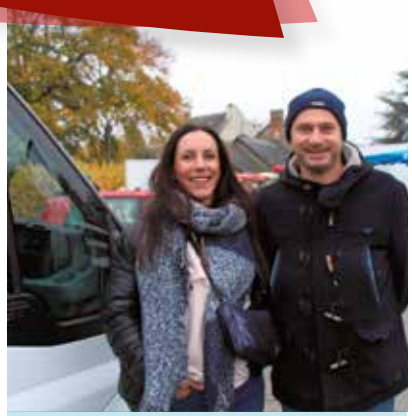

Rachel Jouvet, auteure et Olivier Clénet, comédien.

CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la semaine de la lutte contre les violences faites aux femmes organisée par le service d'Action sociale et des solidarités, la compagnie rennaise « Quidam Théâtre » était présente sur le marché le samedi 17 novembre et l'après-midi sur le parvis du Pont des Arts pour jouer la pièce "Tu te prends pour qui ?" écrite par Rachel Jouvet et Loïc Choneau.

Un théâtre pour la réflexion, l'échange et le débat. « A*vec Loïc Choneau on voulait poser la question pour savoir comment la violence était ressentie par les enfants* » explique Rachel Jouvet. Ils ont décidé de faire jouer les deux acteurs Isabelle Legros et Olivier Clénet dans un véhicule, en installant les spectateurs à la place des enfants. La pièce qui retrace un moment de violence conjugale a été écrite à partir de faits divers relatés dans les journaux et du témoignage de Rachel qui a elle-même vécu des violences conjugales. À la suite de chaque séance, les spectateurs pouvaient échanger sur le sujet.

Une exposition intitulée "Femmes, la moitié du monde" était également proposée dans le hall du Pont des Arts du 19 au 25 novembre.

INFORMATION CIMETIÈRE

Un des monuments aux morts avec ses mosaïques Odorico datant de 1923 situé dans le cimetière.

Horaires d'ouverture
Le cimetière est ouvert tous les jours, **aux piétons**, de 8h à 19h.

Accès réglementé des véhicules
À compter du 15 janvier 2019, l'accès des véhicules des particuliers dans le cimetière fera l'objet d'une demande d'autorisation **préalable** auprès du service Accueil Général - Espace Citoyen.

Les portails d'accès aux véhicules seront fermés. Vous êtes donc invités, si vous souhaitez accéder au cimetière en véhicule, à vous adresser au service Accueil Général - Espace Citoyen afin d'obtenir une autorisation sur présentation d'une carte d'invalidité, d'une carte précisant "station debout pénible", ou d'un certificat médical précisant une difficulté à se déplacer.

Information-procédure lors d'opérations funéraires (exhumations)
Selon la réglementation, lors de cette opération funéraire, le cimetière pourra être fermé ponctuellement pour une durée variable à tous publics, pour le respect des défunts.

Pour plus de renseignements, contactez le service Accueil Général - Espace Citoyen au 02 99 83 52 00.
Site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr onglet "Espace Citoyen"

FORUM SÉJOURS LINGUISTIQUES

Le service Éducation Jeunesse propose un forum "Séjours linguistiques" **samedi 26 janvier** de 10h à 16h, à l'Espace de Grippé, route de la Valette.
Il est organisé par l'association "Vivre l'anglais".

Contact : Emmanuelle Petit, professeur d'anglais au 06 19 48 77 86
contact@vivrelanglais.com

PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Vacances jusqu'au dimanche 6 janvier 2019
Piscine fermée **mardi 1er janvier 2019**
Horaires d'ouverture du mercredi au vendredi : de 10h à 19h ; samedi et dimanche : de 9h à 19h.
(Bassin sportif : occupation de 2 lignes d'eau de 17h à 19h du mercredi 2 au vendredi 4 janvier).
Contact : 02 99 83 52 10

INTERDICTION DES PESTICIDES DANS LES JARDINS DES PARTICULIERS DEPUIS LE 1ER JANVIER 2019

DR

La Loi LABBE de 2015 interdit désormais, aux jardiniers amateurs, **la détention et l'utilisation** des produits phytosanitaires de synthèse.
Déjà retirés, depuis le 1er janvier 2017, des rayons libre-service des commerces en raison de leur dangerosité pour l'environnement et les utilisateurs non professionnels, ils sont désormais bannis dans les jardins.
Les **produits de biocontrôle** (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée), les produits à faible risque (type purins) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à cette interdiction.
Sur le domaine public, à Cesson-Sévigné, des méthodes alternatives sont utilisées depuis 2006-2007 pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Où déposer les produits ?
À la déchetterie, route de Chantepie, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée le jeudi après-midi).
Appel gratuit : 0 800 01 14 31

BALADES THERMIQUES

La Ville lance la 4e campagne de thermographies des façades des habitations cet hiver. Les balades thermiques permettent d'évaluer les déperditions énergétiques de votre maison. Pour bénéficier de ce **prédiagnostic gratuit** de votre maison, vous devez vous inscrire sur le site Internet de la Ville (*www.ville-cesson-sevigne.fr*) en envoyant une "Demande d'Intervention" qui précisera l'année de construction de la maison, le type de chauffage actuel et les travaux d'isolation déjà réalisés.

- 50 %

La Ville de Cesson-Sévigné vous offre une réduction de 50 % de la part communale de votre taxe foncière. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre service des impôts.

Pour accompagner les propriétaires, Rennes Métropole avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bretagne, collabore avec les acteurs locaux de la rénovation pour vous proposer le service EcoTravo : des conseils gratuits pour la rénovation énergétique de votre logement.

Numéro vert : 0 800 000 353 (appel gratuit depuis un poste fixe).
www.ecotravo.rennesmetropole.fr

Pour des raisons de sécurité, la passerelle située Cours de la Vilaine a été enlevée le 26 novembre

Une nouvelle passerelle installée le 3 décembre permet aux piétons et cycles de franchir de nouveau la Vilaine

QUE FAIRE DU SAPIN ?

Après les fêtes, le sapin n'est pas à mettre avec les ordures ménagères. Il est possible de le déposer à la déchetterie.
La Ville met également à disposition un container situé sur le parking bd de Dézerseul près du collège Bourgchevreuil, ce mois de janvier.

Contact : services Techniques au 02 99 83 52 00

Retour en images sur les événements marquants de l'année 2018 à Cesson-Sévigné.

© SPLA ViaSilva

Les rencontres ViaSilva se sont poursuivies tout au long de l'année : les groupes thématiques de travail se sont réunis régulièrement autour de la construction du projet.

© SPLA ViaSilva

Objectif de l'année 2018 : obtenir toutes les autorisations, démarrer les travaux et les commercialisations (logements ou terrain) pour des 1ères livraisons à l'horizon 2020.

Le traditionnel Noël des Petits Cessonnais organisé par le service d'Action Sociale de la Ville s'est déroulé le 20 janvier au Carré Sévigné.

Le CMJ remettant le bénéfice de la discothèque éphémère à l'association ASTH : Association Services Transport Handicapés.

481 personnes ont participé au repas des aînés le samedi 10 mars, au Carré Sévigné.

Rencontres de l'apprentissage le 11 avril organisées par l'ARDIR Bretagne (Association Régionale de DIRecteurs de CFA Bretons) et la Ville. 19 centres de formation étaient présents

225 enfants ont participé à la chasse aux œufs, le 11 avril, dans le parc de la Chalotais

1 000 visiteurs au Forum Emploi Cesson, le 19 avril, salle des tennis municipaux, organisé par MENSA-formation et la Ville de Cesson-Sévigné. 70 entreprises et 15 centres de formation ont participé à cette 3e édition.

Dans le cadre de la semaine du développement durable, ramassage des déchets en kayak sur la Vilaine pour la préservation de l'eau.

Visite chez les Pépins : une des nombreuses animations proposées dans le cadre des semaines du développement durable organisées par la Ville, qui se sont déroulées du 23 mai au 3 juin.

Opération "Rendez-vous aux jardins", initiée par le ministère de la Culture. Samedi 3 juin, parc du manoir de Bourgchevreuil, les animations illustraient le thème "l'Europe des jardins". 1ère année de participation de la Ville.

À l'occasion des 40 ans de la résidence Automne, des portes ouvertes ont été organisées samedi 9 juin. Elles ont eu beaucoup de succès.

L'événement incontournable : "Sortez c'est l'été", mêlant fête de la musique, bal populaire et feu d'artifice, a de nouveau attiré la foule le 30 juin.

La Ville a organisé le dimanche 1er juillet la 3e Fête des Familles dans le parc du Centre Culturel Pont des Arts. 40 activités ludiques et sportives étaient à partager en famille. Un succès toujours au rendez-vous.

Inauguration de l'exposition "Ceux de 14", réalisée par l'association Cesson Mémoire et Patrimoine, proposée tout l'été au manoir de Bourgchevreuil.

Des travaux de mise aux normes de sécurité et de modernisation technique ont été effectués au Carré Sévigné de juillet à octobre, pour permettre d'accéder à plus de choix de spectacles.

Le forum des associations, le 8 septembre, salle des tennis municipaux, temps fort de la vie cessonnaise.

6 780 visiteurs étaient présents cette année pour le salon Délices de Plantes organisé par la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine et la Ville de Cesson-Sévigné.

Un charme-houblon, arbre des naissances, a été planté le 6 octobre à l'aire de jeux des Haîches pour fêter les 136 petits Cessonnais nés entre le 1er septembre 2017 et le 31 août 2018 (65 filles et 71 garçons).

Moments festifs lors de la braderie du 7 octobre, organisée par le Comité des Fêtes avec l'appui des services de la Ville. Des milliers de visiteurs ont arpenté les rues à la recherche des bonnes affaires.

La salle Le Glaz Aréna d'une capacité de 4 500 places pourra accueillir des salons, spectacles, matchs de handball. C'est la plus grande salle de Bretagne.

Départ de la balade urbaine organisée pour le lancement de la concertation publique relative aux études préalables de la ZAC Multisite samedi 10 novembre.

© Groupe Legendre

EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

FERMETURE DE L'ACCUEIL TEMPORAIRE DES PERSONNES ÂGÉES À LA FRESNERIE

Nous présentons nos Meilleurs Vœux à toutes et à tous, Cessonnaises et Cessonnais pour l'année 2019

Claudine David, Claude Gérard, Sylvie Marie-Scipion, Annie Séveno, Christian Anneix, Alain Thomas.

Au conseil municipal de juin 2018, a été votée la fermeture du centre de la Fresnerie à la **résidence d'Automne**.

Question : À quoi sert un accueil temporaire de personnes âgées ?

C'est un accueil limité dans le temps (pas plus de trois mois par an sauf dérogation) pour personnes âgées autonomes. Le service rendu : une chambre individuelle, un accès aux activités de la résidence d'accueil, des repas assurés. Deux principales raisons justifiaient cet accueil :

- une sortie d'hôpital qui permettait à la personne âgée de ne pas être seule et de reprendre des forces pour reprendre ses activités antérieures ;

- une absence momentanée des aidants habituels (parents ou autres) : temps de vacances ou éloignement temporaire pour diverses raisons.

À Cesson-Sévigné, toutes les personnes ayant eu recours à ce type d'hébergement ont été satisfaites. Souvent, elles ont découvert la résidence d'Automne et en ont apprécié les services et le personnel, facilitant quelques périodes plus tard, leur intégration dans les établissements de la ville.

Question : Alors pourquoi fermer la Fresnerie qui pouvait accueillir 11 pensionnaires ?

Réponse de la municipalité : « Depuis quelques mois, il n'y a plus de demandes ».

Question : Faut-il en conclure que ce type d'établissement n'est plus adapté à notre époque ?

Réponse de la 1ère Vice-présidente du département en charge des solidarités, Mme Françoise Courteille, lors de son intervention le mardi 20 novembre durant l'après-midi consacrée aux 40 ans de la résidence : **NON, « Nous avons besoin de ce type d'accueil ».**

Nous le pensons aussi. Nous n'avons pas voté contre la fermeture de la Fresnerie et nous sommes abstenus car cet établissement pose de réels problèmes en termes d'accueil :
• pas de douche dans les chambres ;
• déplacement pour prendre les repas ou se rendre aux activités (sentiment d'être à l'écart) jusqu'au bâtiment contigu (Automne).

Question : Alors quelles solutions ?
Il faut repenser un accueil adapté (avec possibilité de soins) attenant à un établissement actuel du CCAS. Nos deux établissements actuels offrent des solutions d'agrandissement. Il faut sans doute mener la réflexion le plus tôt possible pour se positionner dans des choix futurs du département.

RENDEZ-VOUS À NOS PERMANENCES

Salle du Pressoir, de 11h00-12h00, les samedis 12/01 Annie Séveno, 19/01 Claude Gérard et 26 janvier Christian Anneix.
Permanence intercommunalité, Espace citoyen, le mercredi 23 janvier de 18h00-19h00, Alain Thomas.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

POLITIQUE SPORTIVE, RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET MÉDIATIQUES

Le sport s'inscrit aujourd'hui dans le paysage urbain, socio-culturel, éducatif, économique et politique des villes et particulièrement de Cesson-Sévigné.
Plusieurs publications entre 2016 et 2018 ont démontré que la pratique sportive, en investissant la ville, sert de support à des politiques d'urbanisme de santé et de cohésion sociale.
La pratique sportive sous des formes variées auprès d'un public de plus en plus important confère également au phénomène sportif davantage de visibilité et de place dans les communes.
L'analyse économique, enfin, a permis de mettre au jour les intérêts et les retombées pour une collectivité du fait de l'organisation d'événements, de pratiques ou de dispositifs sportifs.
Nous pouvons constater que notre commune est parfaitement inscrite dans ce cadre, historiquement. La politique sportive ambitieuse et novatrice construite par notre majorité municipale avec les associations, le Mouvement sportif, les fédérations et des partenaires privés et institutionnels va particulièrement être mise en évidence en 2019.

En février nous lancerons la semaine Olympique en collaboration avec les établissements scolaires de tous niveaux. Des athlètes Paralympiques et Olympiques seront présents lors de cet événement et nous accompagneront dans notre candidature pour être Ville partenaire de Paris 2024.
En mars prochain, le Glaz Aréna ouvrira ses portes en accueillant des événements d'entreprises, des spectacles et évidement notre équipe de Handball. Cette salle de 4 500 places sera la plus grande de Bretagne.
Entre le 5 et le 25 juin, la Ville accueillera en tant que base d'entraînement trois équipes de football féminin pour la **Coupe du Monde de la FIFA**. Nous sommes très fiers que Cesson-Sévigné soit retenue par la FIFA et le comité d'organisation de la Fédération Française de Football. Nous espérons avoir la chance de recevoir l'équipe de France pendant 5 jours avant son match du 17 juin au Roazhon Park. Notre commune bénéficiera d'une couverture médiatique très importante et les retombées économiques ne seront pas négligeables.
Je vous souhaite une très belle année sportive 2019.
Jean-Pierre SAVIGNAC, adjoint chargé des sports, de la vie associative et de la sécurité publique

ACCUEIL TEMPORAIRE DE LA FRESNERIE : LA RÉALITÉ

La Fresnerie était destinée à recevoir des personnes âgées autonomes. Elle affichait depuis quelques années un taux d'occupation si bas que l'équilibre financier n'était plus assuré. De toute évidence, l'établissement ne répondait plus à la demande du public. En effet, la demande se porte aujourd'hui sur la prise en charge de sortie d'hospitalisation, en établissement médicalisé, avec une présence continue de personnel soignant. La Fresnerie n'y est pas adaptée.
À l'issue de plusieurs rencontres avec le Conseil Départemental et l'ARS (Agence régionale de santé), des possibilités de lits médicalisés supplémentaires nous sont refusées. Nous regrettons que dans le début des années 2000, la municipalité n'ait pas souhaité donner suite à un arrêté préfectoral qui autorisait une extension de 20 lits.
La direction des établissements travaille actuellement à un projet d'aménagement d'une unité dédiée aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. À cette étude viennent s'ajouter de nombreux travaux de mise aux normes qui auraient pu déjà faire l'objet d'une réalisation bien antérieure.

© F. PHILIPPON

Annick ROCCA, adjointe chargée de l'Action sociale et des solidarités

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 28 novembre.
Le compte rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville :
www.ville-cesson-sevigne.fr

Le Conseil municipal a décerné acte des informations données par M. le Maire :
1. Du jugement du tribunal administratif en date du 19 novembre 2018 concernant le contentieux de « l'ancienne poste-maison médicale » (voir page ci-contre) ;
2. Du jugement du tribunal administratif en date du 23 novembre 2018 concernant le contentieux de la société DOMIDEP portant sur l'assiette de calcul des taxes d'urbanisme à l'occasion de la réalisation d'une maison de retraite, allée de la Touche Ablin. La requête de la société a été rejetée sans la condamner au paiement des frais irrépétibles envers la Ville ;
3. De la résiliation du contrat avec la société BPM Conseil passé en date du 10 avril 2018 ayant pour objet « Acquisition et mise en œuvre et maintenance d'une solution de gestion électronique de documents » ;
4. De l'extension des moyens d'encaissement sur la régie de recettes du golf (virement);
5. De l'installation de la mandature 2018/2020 du CMJ le 29 novembre à la suite des élections du 24 novembre et de la modification du nombre des élus (15 au lieu de 17) compte tenu de la diminution du nombre de candidats.

ViaSilva : cession de parcelles
Les élus ont approuvé à l'unanimité la cession par l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF) à la SPLA ViaSilva de parcelles situées dans la ZAC des Pierrins pour une superficie de 155 168 m² au prix de 838 953,74 € HT. Il a été accepté que la SPLA ViaSilva paie en plus, toute dépense, charge ou impôt que l'EPF aurait à acquitter sur ces biens au titre du portage. La ZAC des Pierrins va constituer la 1ère tranche opérationnelle à dominante habitat de ViaSilva sur une superficie de 100 ha environ. Le projet comprend de l'habitat et des activités, des services, des commerces et des équipements publics.

Autorisation environnementale ZAC des Pierrins
Les élus ont pris acte à l'unanimité (6 abstentions) des résultats de l'enquête publique relative à la procédure d'autorisation environnementale unique de la ZAC des Pierrins et se sont prononcés favorablement sur l'intérêt général de l'aménagement de la ZAC Les Pierrins.

UDAF 35 (union nationale des associations familiales)
M. le Maire a été autorisé à l'unanimité à signer le renouvellement de la convention entre la Ville et l'UDAF 35 pour la continuité du Relais Assistants Maternels (RAM) pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019. Une subvention d'un maximum de 20 041 € à inscrire sur le budget de l'année 2019 a été votée.

Dates d'ouvertures dominicales
Les élus ont émis à l'unanimité un avis favorable sur les dates d'ouvertures dominicales en 2019, en ce qui concerne les concessions automobiles : 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre, 13 octobre.

Tableau des effectifs de la Ville
Le tableau des effectifs de la Ville a été modifié à la suite notamment de la nouvelle organisation des services patrimoine bâti, scolaire et périscolaire et de la révision des postes à l'école des arts.

Tarifs périscolaires
Les élus ont validé à l'unanimité (6 abstentions) les nouveaux libellés des tarifs périscolaires. La nouvelle organisation des temps périscolaires instaurée depuis la rentrée de septembre a engendré la création de nouveaux tarifs et la révision d'existants.

Admissions en non-valeur des créances
Il a été accepté à l'unanimité les admissions en non-valeur des créances inférieures à 30 € ou pour lesquelles les poursuites ont été infructueuses pour un montant de 4 655,63 € et les admissions en non-valeur des créances éteintes pour un montant de 1 801,50 €.

Centre d'accueil de la Fresnerie
Les élus ont approuvé à l'unanimité l'intégration au patrimoine communal du bâtiment du Centre d'Accueil de la Fresnerie ainsi que du mobilier et divers éléments d'actifs.

Taxe d'inhumation
Il a été décidé par 22 voix Pour et 6 voix Contre d'instaurer la taxe d'inhumation pour un montant de 11,86 € en 2018 et 12,10 € à compter du 1er janvier 2019.

Tarif des repas de fin d'année du personnel communal
Il a été décidé à l'unanimité de fixer à 20 € le tarif du repas des invités extérieurs pour le repas de fin d'année du personnel communal et d'ajouter ce tarif à la liste des tarifs votés au Conseil Municipal du 31 mai 2018 applicables pour l'année civile 2019.

Décision modificative du budget principal
Les élus ont approuvé à l'unanimité la décision modificative n°3 du budget principal de la Ville.

CONTENTIEUX ANCIENNE POSTE / MAISON MÉDICALE

L'emplacement du projet, cours de la Vilaine

Les opérations de déclassement et de désaffectation partielle du parking public de la Place de Sévigné, menées respectivement par la Ville et la Métropole, ont fait l'objet d'un recours, déposé **par 7 requérants**.
La **requête a été enregistrée le 7 avril 2016** par le Tribunal administratif de Rennes.

Pour mémoire, les actes administratifs attaqués (délibération de la Ville et décision du Bureau Métropolitain de **février 2016**), avaient pour but de permettre la réalisation d'une maison médicale et de dix logements, ainsi que le préconisait l'étude du Cabinet Office santé rendue en 2015. Le projet a été confié à la société Lamotte au terme d'une mise en concurrence réalisée en 2016.

Les requérants demandaient au juge administratif d'annuler les décisions de la Commune et de Rennes Métropole en raison :
1. De l'irrégularité du transfert de la compétence voirie pour défaut de signature d'un PV de transfert dès 2016.
2. De l'incompétence du Bureau et du directeur général des services (DGS) de Rennes Métropole pour les actes pris et signés par eux.
3. Du non-respect des dispositions du cahier des charges du lotissement Beausoleil.
4. De l'absence d'enquête publique préalable et de réalité du déclassement partiel du parking.
5. De l'absence d'intérêt général de l'opération.

Au cours du **1er semestre 2018, 3 requérants sur 7 se sont désistés.**

Par **jugement en date du 19 novembre 2018, le Tribunal administratif a rejeté une à une toutes les contestations développées.**
1. Rennes Métropole était bien compétente pour prononcer la désaffectation du bien dans le cadre de l'exercice de la compétence voirie et la Commune de Cesson-Sévigné était bien compétente pour se prononcer sur le déclassement en qualité de propriétaire du parking. L'absence de PV de transfert et la signature d'une convention de gestion entre les deux entités n'ont pas d'incidence sur le transfert de la compétence et la compétence de chacun.
2. Le juge administratif a considéré que le Conseil métropolitain avait pu déléguer sa compétence au Bureau pour prendre la décision attaquée et que le DGS de Rennes Métropole l'était également pour signer l'acte.
3. Les dispositions du cahier des charges du lotissement Beausoleil sont devenues caduques du fait de la loi ALUR de 2014. De plus, **le parking**, objet du contentieux, **est exclu** de l'emprise **du lotissement**.
4. Du fait des conséquences très limitées du projet sur les conditions de circulation et de stationnement, la Commune n'avait pas à faire précéder sa décision d'une enquête publique. Par ailleurs, la présence éventuelle et ponctuelle de véhicules est sans effet sur le constat de désaffectation.
5. Après avoir rappelé que la décision de déclassement n'avait pas à être motivée, le juge a relevé que le projet visait à créer (extrait du jugement du TA) « *une maison médicale, permettant l'accueil et le regroupement de professionnels de santé, à proximité immédiate du centre-ville de Cesson-Sévigné avec des logements au-dessus* ». Le Tribunal administratif a ensuite considéré que « *l'objectif d'optimiser l'offre de santé sur le territoire de la commune par la* ***création d'une maison de santé pluridisciplinaire constitue un motif d'intérêt général suffisant*** » « *l'intérêt d'une telle construction ayant été confirmé par une étude réalisée en 2015* ».

Le TA a donc **débouté les requérants qui ne se sont pas désistés et les a condamnés à verser la somme de 1 000 € à la Ville et 1 000 € à Rennes Métropole** au titre des frais auxquels les parties gagnantes se sont exposées.

Visuel du projet de la maison médicale

Après les rencontres de l'apprentissage en avril, une journée de séminaire des CFA (centre de formations) était proposée le jeudi 15 novembre, à l'Espace Citoyen.

Les élus du conseil municipal des jeunes mandat 2016-2018 ont rencontré les responsables de l'Épicerie sociale, le mardi 20 novembre.

Conférence "Du foyer logement à la résidence autonomie : nouveau look ou nouvelle vie ?", mardi 20 novembre à l'Espace Citoyen, à l'occasion des 40 ans de la résidence d'Automne.

Des résidents ont apporté leurs témoignages de la vie dans l'établissement. Ils s'y plaisent beaucoup.

Festival des solidarités piloté cette année par l'association France Parrainages, du 18 au 25 novembre : expositions, repas, ciné-débat... de nombreux événements ont été organisés pour l'occasion.

Évelyne et Christian Beaufour, délégués d'Ille-et-Vilaine de l'association France Parrainages ont présenté leurs actions à onze classes des écoles cessonnaises pendant le Festival des solidarités.

Cérémonie de remise des médailles au personnel communal et à un élu municipal le vendredi 23 novembre, au Carré Sévigné.

Réunion publique ViaSilva, le mardi 27 novembre, à l'auditorium du Pont des Arts.

L'ensemble des documents présentés lors de la réunion est téléchargeable sur le site Internet de la ville.

Inauguration du Marché de Noël, samedi 1er décembre, avec Sylvie Orain, présidente du Comité de Jumelage et le Maire Albert Plouhinec.

Les élèves de l'école des Arts ont animé le Marché de Noël lors de son inauguration.

suivi diététique
naturhouse.fr

Comment ça marche ?

1. Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

Les + Naturhouse

> Un accompagnement toutes les semaines : Conseils personnalisés en diététique et nutrition.

> Ce n'est pas un régime : c'est un rééquilibrage alimentaire.

> Pas de sensation de faim : la méthode s'adapte à votre rythme de vie.

> Une perte de poids durable : avec les phases de stabilisation et d'entretien.

Prenez rendez-vous dans votre centre Naturhouse :

CESSON • 02 23 45 31 51
La Monnais • 52 rue de Bray

BRUZ • 02 99 52 34 40
Vert Buisson • 1 rue du Petit Bé

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

+ DE 600 CENTRES EN FRANCE • 2000 CENTRES DANS LE MONDE

JCM
02 99 83 94 26

MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Etanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE
8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

E&D ESSENTIEL & DOMICILE

« L'équipe E&D et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
En 2019, Essentiel & Domicile reste à vos côtés pour alléger votre quotidien. »

Magali

Qualité Certifiée 50% réduction d'impôt

Avis Vérifiés ★★★★★ 4,5/5*
*Avis clients certifiés

AGENCE DE CHANTEPIE
15, place de l'Eglise
35135 Chantepie

DEVIS GRATUIT
02 22 91 04 10

www.essentiel-domicile.fr

BIOCOOP SCARABÉE: UN MAGASIN ÉPHÉMÈRE RUE DES PEUPLIERS

Après l'incendie qui a touché Biocoop Scarabée le 16 juin dernier, la coopérative de consommateurs a ouvert un magasin éphémère. Clin d'œil du destin, il a emménagé au 12, avenue des Peupliers, là où est né le premier magasin Scarabée de Cesson-Sévigné en 1997. « *Les clients retrouvent globalement les mêmes produits*, précise Isabelle Baur, présidente du Directoire et chargée du développement. *Avec une offre un peu plus restreinte, la surface de vente ne faisant que 380 m² au lieu de 610.* » Le "zéro déchet" et le "produit local" étant des engagements phares de la coopérative, le nombre des références dans ces deux rayons reste identique. « *Nous avons même réussi à intégrer les huiles, vinaigres et eau en vrac.* » En revanche, les clients retrouvent moins de produits "non-essentiels", comme les compléments alimentaires. « *Ce magasin étant plus petit, nous invitons les clients qui le peuvent à privilégier les heures creuses, pour éviter les bouchons dans les rayons et aux caisses.* »

Concernant le restaurant Pique-Prune, pas de changement : il a ouvert au même endroit, avec la même équipe. Le salon de thé ne rouvrira cependant ses portes qu'avec l'ouverture du magasin permanent prévue avant l'été 2019.

Une partie de l'équipe de Biocoop Scarabée

BIOCOOP SCARABÉE
12, avenue des Peupliers
02 99 83 09 84

Restaurant Pique-Prune
8 avenue des Peupliers
02 99 83 03 90

McR LA SERRURERIE

Julien Macquaire, à la tête de l'entreprise "McR La Serrurerie"

McR SERRURERIE
11 bis, rue de la Frébardière
Zone Écopôle Sud-Est
07 85 10 27 38
www.serrurier-mcr.fr

Julien Macquaire a lancé son entreprise de serrurerie dans la zone Écopôle Sud-Est. Son activité est spécialisée dans la sécurité des biens et des personnes par systèmes de fermetures mécaniques.« *Mon père a tenu une entreprise de serrurerie, menuiserie, métallerie à Noyal-Châtillon-sur-Seiche et j'ai travaillé avec lui. Ensuite, l'entreprise a été reprise puis liquidée.* » Julien Macquaire a été licencié. « *J'en ai profité pour rebondir et continuer le travail de mon père.* » Le nom de l'entreprise est d'ailleurs un clin d'œil à celle de son père "E.Macquaire". « *McR se lit "Mac R", phonétiquement, cela fait mon nom, visuellement, cela ressemble à un logo.* » précise-t-il.

Pour le dépannage, il intervient de 8h à 19h, du lundi au vendredi. « *Il est préférable d'attendre si un problème arrive en soirée ou en week-end, car les tarifs pratiqués pendant ces périodes sont chers, mais justifiés.* » prévient-il.

« *Je fais surtout des installations en sécurité mécanique, pour les particuliers ou les professionnels. J'interviens après les cambriolages. Ce serait mieux d'intervenir avant, pour les éviter, mais les gens ne le savent pas.* »

Julien Macquaire donne des conseils et soumet des diagnostics sécurité. Il propose l'installation de serrures de 3 à 9 points, de blindage de portes, de portes blindées, de coffres-forts, et réalise des "clés à reproduction contrôlée", garantissant une haute sécurité.

THÉÂTRE
MON CŒUR

Texte et mise en scène Pauline Bureau. Cie La Part des Anges.
Touchée par le courage et la détermination d'Irène Frachon qui s'est battue pour que la toxicité du Médiator soit reconnue, Pauline Bureau rencontre les victimes de l'un des plus gros scandales sanitaires français. Elle décide alors d'écrire pour la scène l'histoire d'une femme, inspirée du vécu de chacune des personnes rencontrées.
Tarifs : 26 € / 24 € / 22 €
Jeudi 10 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

DANSE
AILEY II

Cie Ailey II
Figure emblématique de la danse afro-américaine, Alvin Ailey a fondé son travail sur l'identité du peuple noir. Formé par Martha Graham et Lester Horton, il crée en 1958 sa propre compagnie - l'une des premières multiraciales des États-Unis - *le Alvin Ailey American Dance Theater*.
30 ans après sa mort, la Compagnie Ailey II continue de faire vivre son œuvre humaniste prônant la diversité et les techniques athlétiques, révolutionnaires pour l'époque.
Tarifs : 33 € / 31 € / 27 €
Jeudi 17 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

THÉÂTRE
1988, LE DÉBAT
Mitterrand - Chirac

Mise en scène Jacques Weber.
Jacques Weber et François Morel nous font revivre le débat télévisé entre François Mitterrand et Jacques Chirac pour l'élection présidentielle de 1988.
Un spectacle sous la forme d'une expérience théâtrale inédite et audacieuse. François Morel, Magali Rosenzweig et Jacques Weber ont la finesse nécessaire pour faire rire et réfléchir à partir d'une matière à laquelle on ne s'attendait pas et qui devient théâtre.
Tarifs : 30 € / 28 € / 24 €
Jeudi 24 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

© Pascal Gely

La Traviata

OPÉRA
LA TRAVIATA

D'après *La Traviata* de Giuseppe Verdi. Mise en scène de Benjamin Lazar.
Adaptation de *La Dame aux Camélias* de Dumas, *La Traviata* est une des plus célèbres du répertoire lyrique. Ce mélodrame de la passion et de la liberté a fasciné Verdi qui en fit un opéra intemporel. Benjamin Lazar, Florent Hubert et Judith Chemla s'emparent de ce chef-d'œuvre pour une adaptation théâtrale en rupture avec les conventions de l'opéra.
Tarifs : 28 € / 26 € / 24 €
Mardi 29 janvier à 20h30 au Carré Sévigné

THÉÂTRE
SOLEIL BLANC

Texte et mise en scène Julie Berès.
Cie Les Cambrioleurs.
Julie Berès a imaginé une fable théâtrale qui interroge notre relation à la nature. Peut-on envisager la nature autrement que comme un réservoir de ressources à piller jusqu'à plus soif ? C'est dans cette brèche inattendue que *Soleil Blanc* nous propose de nous jeter.
Tarifs : 24 € / 22 € / 18 €
Samedi 2 février à 20h30 au Carré Sévigné

EXPOSITIONS

- Animal
Œuvres de la collection du Château des Pères - Groupe Legendre.
Galerie Pictura, du 8 janvier au 9 mars
- Regards sur la Ville
Deux séries de photographies sont réunies :
- *Nature Urbaine* : fruit d'un atelier mené par l'Escale, la Maison des Jeunes de Cesson-Sévigné ;
- *Contemplation* : regard d'Ugo Wade Di Capua, jeune Cessonnais, qui explore la nature et la faune.
Hall du Pont des Arts, janvier et février

ATELIER D'ÉCRITURE

"Du singulier à l'universel : le langage des rêves". Stage d'écriture dirigé par Nathalie Filion, auteure et metteuse en scène - Cie du Baladaquin **vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 janvier.**
Tout public, trois jours d'atelier (17h). Tarif : 75 € par personne.

MÉDIATHÈQUE

Temps fort Préhistoire
- Exposition « Sommes-nous tous de la même famille ? »
Cette exposition multi-supports de

FOCUS SUR LES ANIMATIONS AUTOUR DES 20 ANS DE HARRY POTTER

Atelier cuisine façon sorcier

Plusieurs actions ont été réalisées par la Médiathèque en partenariat avec l'Escale. Elles ont toutes connu un vif succès, avec un total de 140 participants. Parmi les temps forts, un atelier manuel (fabrication de baguettes, blasons et hologrammes), un atelier cuisine et une grande soirée jeu-enquête dans le parc de la Monniais le 31 octobre, avec des cours pour être de parfaits sorciers : une véritable immersion dans l'univers d'Harry Potter. En parallèle, l'Escale a proposé un stage Cosplay (loisir qui consiste à jouer le rôle des personnages en imitant leur costume) à sept jeunes. Ils ont recréé des tenues de sorciers. « *Les jeunes ont été remarqués et ont fait leur effet à l'événement "Comic Con" à Paris !* » souligne Nicolas Merienne, animateur jeunesse.

Une exposition sur Harry Potter était proposée à la Médiathèque. Les usagers se sont laissés tentés et ont emprunté de nombreux livres et films. « *Cela a favorisé le contact avec le public. L'univers littéraire et ludique du célèbre sorcier s'adresse à tous les âges* » a constaté Céline Le Gouestre, responsable de la Médiathèque.

l'Espace des Sciences est une invitation à commencer le voyage en Préhistoire.

À l'aide de panneaux explicatifs, vidéos et plateaux de jeux, différents scientifiques exposent leurs réflexions pour tenter de répondre à la question : sommes-nous tous de la même famille ?

Entrée libre. Tout public dès 12 ans.

Du 19 janvier au 16 février

- **Conférence : La préhistoire, science du temps et de l'incertitude**

Lorsque Carl Sagan, un astrophysicien américain, a ramené à l'échelle d'une année humaine l'histoire de l'Univers, le genre homo n'y apparaissait que dans les environs de 23h le 31 décembre. Ainsi, c'est en une heure que sera présenté le récit de la plus longue période qu'a connu notre espèce : la préhistoire. Une introduction à l'histoire de la discipline du 19ème à nos jours puis une chronologie des grandes évolutions de nos origines donnera une vision de ces sociétés passées. Pour un public averti comme novice, une condition : la curiosité ! Par Sacha Kalcina d'Alter Ego. Gratuit. Réservation conseillée. Public Ados / adultes. **Mardi 22 janvier** à 18h30.

- **Les Petites Z'Oreilles : la lumière**

Des veilleuses ou des lampes de poche, des ombres chinoises ou des bruits suspects : que la lumière soit ! Histoires dans le noir et lumière douce pour un moment lumineux. Gratuit. Sur réservation à partir du 7 janvier. Pour les 0-4 ans et leurs accompagnants

Mercredi 30 janvier à 10h30 et 16h et **samedi 2 février** à 11h.

- **Constitution d'une grainothèque : appel à contribution**

La Médiathèque lancera une grainothèque en mars 2019. De quoi s'agit-il ? Ce projet repose sur le troc de graines : vous pouvez amener des graines et en prendre d'autres à planter dans votre jardin ou votre potager, pour contribuer au maintien de la biodiversité et créer du lien entre Cessonnais. Afin de préparer l'inauguration de la grainothèque et de l'achalander, nous vous invitons à nous amener vos graines que nous mettrons en sachets. Plusieurs animations seront également proposées à l'occasion de l'inauguration de cette grainothèque.

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30.

Contact : 02 99 83 52 00 ; **http : //pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr**

MUSÉE DES TRANSMISSIONS ESPACE FERRIÉ

"Témoins de la Grande Guerre" : une nouvelle exposition temporaire **jusqu'au 15 septembre 2019.**

Le musée est fermé pendant la période des vacances de Noël. Réouverture le **mardi 8 janvier 2019.**

www.espaceferrie.fr

© Ouest-France

Inauguration de la nouvelle pelouse synthétique du stade à la Valette

OCC FOOTBALL

Label FFF niveau élite

Samedi 1er décembre 2018, le Club s'est vu remettre le label FFF niveau 'ELITE' par le District d'Ille-et-Vilaine sur décision du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur.

C'est un dispositif déployé par la Fédération sur l'ensemble du territoire afin de renforcer la notion de « Projet Club » et de récompenser les clubs les plus méritants en matière de structuration et de développement.

Le « Label Jeunes FFF » représente une véritable distinction nationale en accompagnant la structuration des clubs amateurs autour de 4 axes : Le projet associatif, Le projet sportif, Le projet éducatif et Le projet d'encadrement et de formation

Le label est délivré à trois niveaux ("Espoir", "Excellence", "Elite") pour une durée de trois saisons. Les clubs doivent répondre à tous les critères incontournables et doivent atteindre un minimum de points parmi les critères cumulables pour chacun des trois niveaux de distinction. Cette distinction vient récompenser le travail entrepris au sein du club depuis plusieurs années pour améliorer les structures internes afin que les licenciés bénéficient des meilleures conditions de pratique et d'encadrement.

Ayant obtenu le label « Espoir » en 2016, l'OCC Football entre maintenant dans le club très fermé des 15 clubs Bretons détenteurs du Label « ELITE ».

Inauguration de la nouvelle pelouse synthétique du stade à la Valette.

À l'occasion de la remise du Label FFF, Mr le Maire, Albert Plouhinec et Mr l'Adjoint aux Sports, Jean Pierre Savignac ont inauguré officiellement

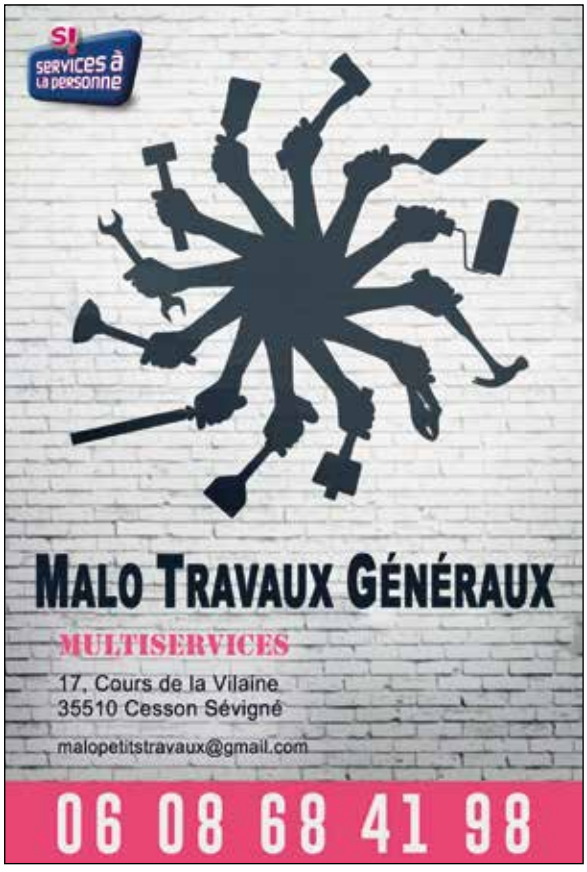

la nouvelle pelouse synthétique en présence des représentants du Club.
Le choix de la Municipalité du remplacement de la pelouse, par un modèle de dernière génération, intervient notamment au nom du principe de précaution.
Ce type de pelouse intègre des matériaux plus naturels, notamment des billes de liège. Depuis de nombreuses années, la totalité des terrains synthétiques utilisaient des granulats caoutchouc issus de vieux pneus recyclés. Mais, depuis l'an dernier, sur la base d'études, parfois contradictoires, venant des USA, la presse relaie les inquiétudes des utilisateurs sur la toxicité potentielle de ces granulats.
« *C'est une sage décision prise pour la santé des joueuses et des joueurs* » a ajouté Mr Savignac. *La pelouse du grand terrain, en place depuis la création du stade soit près de 15 ans a ainsi été entièrement remplacée durant la période estivale, celle du terrain à 9 sera remplacée l'an prochain. Maintenant place au jeu sur cette magnifique pelouse toujours aussi verte et plus « écologique* ».

Le bénévolat mis à l'honneur

À l'occasion de la remise du Label Jeunes et de l'inauguration de la nouvelle pelouse du terrain principal de La Valette, le club a également souhaité mettre à l'honneur le bénévolat. Le président, Cyril Delahaye a ainsi remercié notre joueur Mathieu Julienne, dirigeant du Cabinet ALLIANZ (situé Rue de Rennes à Cesson-Sévigné) pour la prise en charge des frais de licence de tous les dirigeants bénévoles licenciés du club.
Un geste fort qui récompense les actions entreprises chaque semaine par près de 80 bénévoles qui encadrent les équipes et arpentent les terrains ou qui contribuent à l'organisation et à la bonne marche du club.
L'occasion était donc belle de récompenser l'un de nos dirigeants, Georges Cerdan, pour son engagement bénévole depuis plus de 40 années.

OCC ESCALADE

Championnat départemental d'escalade de vitesse 2019

La compétition d'escalade de vitesse, vous connaissez ? Le championnat départemental d'escalade de vitesse organisée par la Fédération Française de Montagne et Escalade (FFME) aura lieu le **dimanche 13 janvier**, de 9h à 18h, halle des sports, 2 rue de la Chalotais (près du lycée Sévigné). Près d'une centaine de compétiteurs attendus pour le titre de champion départemental dans chaque catégorie depuis les « microbes » jusqu'aux vétérans, doublé d'un open pour les compétiteurs des autres départements.
Comment ça marche ? Deux couloirs de vitesse équipés de manière identiques, au niveau de difficulté adapté à chaque catégorie. Les compétiteurs s'affrontent en duel. Le but : arriver le premier au sommet. Au top départ, la corde est avalée aussi vite qu'ils grimpent et le premier des deux qui fait sonner le buzz au sommet a gagné ... provisoirement ! Les temps de tous les compétiteurs sont relevés et le classement au terme de la finale désigne le champion dans chaque catégorie. Ça va vite, il y a du spectacle, surtout quand le public encourage les grimpeurs.
Déroulement : le matin : microbes poussins benjamins. L'après-midi : minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans.
Inscriptions des compétiteurs sur le site Internet de la Fédération FFME. *www.ffme.fr*

OCC YOGA

L'association organise une session, "Initiation à la Méditation Non-Dualiste" :
- 8 séances de 2h chaque Lundi de 19h30 à21h30 **du 7 janvier au 11 mars** (à l'exception des 11 et 18 février - vacances scolaires), petite salle "Expression Culturelle" à l'École Bourg-chevreuil. Séances conduites, par Christophe Bégot (Professeur).
Tarif public d'inscription : 140 €.
Pour vous inscrire, merci d'adresser un mail à occ.yoga@gmail.com, les documents nécessaires vous seront adressés par retour de courrier.

GOLF

Stages de golf débutant et perfectionnement adultes.

À partir du 8 janvier et durant 10 semaines : 8 séances d'1h + 2 séances de 2h. Possibilité le mardi, jeudi et samedi.
Pendant ces stages, vous aborderez et approfondirez les divers types de coups sur le practice, sur les aires d'approche et le parcours. Une analyse du swing vous sera proposée grâce à la vidéo.
Tarif : 142 € + 40 €.
Inscription et réservation : Philippe Poncet au 06 21 91 53 90.

CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX ASSOCIATIONS

À noter sur vos agendas : la cérémonie des vœux de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale se déroulera **lundi 21 janvier 2019** à 19h, au Carré Sévigné.

Le premier cours d'Entr'aide Numérique s'est déroulé jeudi 29 novembre, salle informatique de la Médiathèque

ÉCRIVAIN PUBLIC NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés avec les démarches numériques du quotidien ? L'association propose des cours "d'entr'aide numérique". Venez rencontrer ses membres lors des prochaines permanences les **jeudis 24 janvier, 7 février et 28 mars** entre 9h30 et 11h30, salle Informatique de la Médiathèque.
Une équipe de bénévoles essayera de vous orienter vers les bonnes solutions.
Si vous le souhaitez, posez votre question, à l'avance, par mail epn35510@gmail.com ou remplissez une fiche à la médiathèque lors de votre prochaine visite.

CESSON ART ET POÉSIE

L'association organise une sortie à Paris pour visiter l'exposition Picasso au musée d'Orsay le **samedi 5 janvier**. Départ à 7h. Prix : 55,50 € pour le trajet et le musée .
Contact : tél. : 02 99 83 85 29

ACERAM

L'association organise une collecte de papiers, journaux et livres le 2e samedi de chaque mois.
Une benne est installée sur le parking du collège face à l'espace sportif, boulevard de Dézerseul. Cette collecte permettra de financer des animations d'éveil pour les petits accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.

La langue des signes chez les bébés cessonnais avec les assistantes maternelles
"L'île Aux Signes et la génération des bébés-Signeurs"

L'idée est de communiquer et de développer la communication en utilisant un code concret, le signe, associé a un concept abstrait le mot, dans une démarche bienveillante. Il ne s'agit pas d'apprendre la Langue de Signes Française (L.S.F.) dans sa complexité ni sa grammaire mais d'utiliser des mots-signes pour communiquer avec l'enfant et lui permettre de s'exprimer. « *De mon expérience il y a déjà 80 % d'enfants entendant qui s'expriment en signant jusqu'à l'âge de 18 mois environ,* souligne Betty Soret, animatrice d'atelier "bébés signeurs". *Nous utilisons beaucoup de Signes et de mimiques pour souligner ce que nous avons à dire et préciser notre communication, par exemple : au revoir, boire, les marionnettes...* »
De la même façon l'enfant s'intégrera gestuellement, oralement et pourra, s'il le souhaite les exprimer d'abord en Langue de Signes Bébés, dès qu'il sera prêt à dire les mots, il utilisera le langage oral naturellement.

HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage
Énergie renouvelable
Aménagement salle de bain
Neuf et Rénovation
48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

« C'est une langue que j'ai l'opportunité de transmettre aux jeunes enfants de 0-3 ans ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance. »
La formatrice de signes Betty Soret est certifiée "BBFMS" pour les professionnels de la petite enfance (Région Bretagne).
Contact langue des signes www.lileauxsignes.com
Contact Aceram : 02 99 83 79 07 ;
laurence.gilbert0@orange.fr

DIVERTIMENTO

Le concert annuel de la Chorale Divertimento "Voyage Anglo-Américain" aura lieu le **dimanche 13 janvier** à 16h, à l'auditorium du Pont des Arts. Sous la direction de Francine Gédéon et avec la participation des « Dames de Chœur » de Guichen. Entrée : 7,50 €.

VESTIAIRE SOLIDAIRE

Après deux semaines de fermeture pour cause de vacances scolaires, le Vestiaire Solidaire reprend ses permanences le mardi 8 janvier à 14h.
Les soldes d'hiver débuteront le lendemain, **mercredi 9 janvier et se termineront le jeudi 7 février**. Venez profiter des rabais intéressants pour compléter votre garderobe jusqu'au printemps. Vous y trouverez un vaste choix de vêtements hommes, femmes, enfants, bébés, linge de maison. Les bénévoles seront heureuses de retrouver les anciens clients mais également d'en rencontrer de nouveaux. Le Vestiaire est ouvert à tous.
Permanence les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h au stade Roger Belliard, 1C bd de Dézerseul. Dépôts le mardi après-midi de préférence.
Contacts : Anne Pellan au 02 99 83 30 37 ou Martine le Goff au 06 06 54 49 73

AMICALE DES RETRAITÉS

Inscriptions 2019 à l'Amicale des Retraités
Deux permanences sont assurées pour vous permettre de retirer votre carte d'adhérent pour l'année 2019 :
Le mercredi 16 janvier de 15h à 17h ; le mercredi 23 janvier de 15h à 17h, salle N°3 du Carré Sévigné, rue du Bac
Merci de vous munir d'un chèque de 15 € à l'ordre de l'Amicale des Retraités et d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Lors de la cérémonie de commémoration du 11-Novembre, René Houeix, Louis Le Méchec ont reçu la médaille de bronze mérite de l'UNC ; Maurice Fréart, Albert Priour et Alain Hue ont obtenu l'Insigne soldat de France.

SUPÉLEC

Le Fest-Noz de Supélec est de retour sur le campus de l'école le **vendredi 11 janvier**. Au programme : War-Sav, Toï-Toï, le duo Piel/Lemoine et Taouk Trio. Venez danser de 20h30 à 2h du matin sur 700 m² de plancher. Avenue de la Boulais. Parking gratuit. Tarifs : 7 € ; réduit (étudiant) : 6 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Informations : www.festnoz.rez-rennes.fr

INTERACT

Action intergénérationelle à la résidence Beausoleil
À l'initiative d'Interact (jeunes de 12-18ans) de Cesson-Sévigné, les jeunes Interactiens ont organisé un temps festif ponctué par un concert et un goûter le 24 novembre, avec la chorale Chœur Accord de Saint-Grégoire. Cette action bénévole s'inscrit dans les fondements de l'association Interact. Ses membres remercient la chorale de Saint-Grégoire d'avoir contribué au déroulement de cette journée réussie.
Contact : achibald.bagourd@gmail.com ; 07 81 59 37 66.

Marché de Noël : retour en images

21e édition du marché de Noël organisée par le Comité de jumelage samedi 1er et dimanche 2 décembre, salle des Tennis Municipaux. Les visiteurs sont venus nombreux faire leur choix de cadeaux parmi les 90 stands sélectionnés avec soin (32 exposants pour la partie gastronomie, 58 pour la partie artisanat).